DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT (DU)

DROIT DES OBLIGATIONS APPROFONDI

Responsables pégagogiques : Louis-Frédéric PIGNARRE et Christophe ALBIGÈS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Approfondir et compléter le socle commun de connaissances que constitue le droit des obligations
- Actualiser les connaissances en cette matière étudiée initialement en L2
- Renforcer l'aptitude des étudiants à la présentation de nombreux examens et concours (Pré-capa, ENM...)
- Contribuer à préparer les étudiants au suivi des enseignements plus spécifiques délivrés dans le cadre d'un master 2
- Assurer une formation certifiée et/ou diplômante auprès des avocats sur une matière fondamentale

COMPÉTENCES

- Compréhension de l'ensemble du droit des obligations (actes juridiques, faits juridiques, régime générale et preuve des obligations)
- Acquisition d'une culture juridique tant doctrinale que jurisprudentielle actualisée
- Maîtrise des concepts théoriques dans une perspective pratique.

ENSEIGNEMENTS : 90 HEURES

MODULE 1 (30h)
› Les actes juridiques

MODULE 2 (30h)
› Les faits juridiques

MODULE 3 (30h)
› Régime général et preuves des obligations

INFORMATIONS ET CONTACTS

Site de la Faculté
droit.edu.umontpellier.fr

Laboratoire de Droit privé
14 rue Cardinal de Cabrières
34060 Montpellier
04.34.43.29.85
laboratoiredroitprive.fr

Responsables pédagogiques :
- Monsieur PIGNARRE
louis-frederic.pignarre@umontpellier.fr
- Monsieur ALBIGÈS
christophe.albiges@umontpellier.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

Être titulaire d'une deuxième année de droit (L2) ou diplôme jugé équivalent pour la formation initiale et la formation continue.

DROITS D'INSCRIPTION

- Etudiants : 200 €
- Etudiants boursiers : 50 €
- Formation continue : 1500 €

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

Les connaissances seront évaluées par un écrit de trois heures en 1ère et en 2ème sessions.